

Groupe de La Salle
Site Saint-Jean Baptiste de La Salle
20 rue de Contrai - CS 90036
51723 REIMS CEDEX
03 26 77 17 00
Mail : contact@gdls-reims.com
www.groupe delasalle-reims.com



DOSSIER D'INSCRIPTION Lycée Général Année scolaire 2020 – 2021 – Première Générale

Spécialités choisies : (faire 3 à 4 choix)

- Mathématiques
- Humanité, littérature et philosophie
- Numérique et science informatique
- Science de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de la Vie et de la Terre, en partenariat avec le lycée JEAN XXIII.
- Arts (cinéma audiovisuel)
- Sciences Physiques
- Mathématiques complémentaires

LV2 : Allemand Espagnol

Ens. Facultatif : Cinéma, Audiovisuel

IDENTITE DE L'ÉLÈVE

Écrire lisiblement

NOM de l'élève :

REGIME* :

Externat

Prénoms :

Demi-pension

Né(e) le : Sexe :

Internat

A Nationalité :

Nom et adresse complète de l'établissement fréquenté par l'élève en 2019/2020 :

En classe de :

Code INE (sur le bulletin, 9 chiffres suivis de 2 lettres)

Classe(s) redoublée(s) :

-Avez-vous ou avez-vous eu un enfant scolarisé dans l'établissement ? oui non

-Boursier national : oui non. Si oui, nombre de parts : (Nous fournir copie de la dernière notification)

-Votre enfant est-il en situation de handicap ? oui non Si oui lequel ?

-Votre enfant est-il suivi par la M.D.P.H. ? oui non **si oui nous fournir le dernier compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation.**

IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL

Écrire lisiblement

Situation des parents : mariés/pacsés concubinage célibataire séparés/divorcés veuf-veuve
(en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille)

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère : Nom de jeune fille :

Adresse :

Code postal : Commune : Nombre d'enfants.....

Téléphone domicile : Tél portable père * : Tél portable mère *

Mail père*

Mail mère*

Profession et employeur du père : Téléphone professionnel :

Profession et employeur de la mère : Téléphone professionnel :

***champs obligatoires.**

Réservé à l'administration

Parents reçus le

Pièces Manquantes :

Inscription confirmée (versement acompte) par les parents le



SECOND PARENT

En application de la lettre du 13 octobre 1999 (B.O. n° 38 du 28-10-1999). En cas de divorce ou de séparation, l'autre parent sur sa demande, peut recevoir les résultats scolaires de son fils ou de sa fille. Merci de compléter les informations suivantes :

Écrire lisiblement

Identité du second parent Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal et Commune :

Téléphone fixe : Portable* :

Mail* :

Profession : Employeur :

Téléphone professionnel :

Nombre d'Enfants :

Les informations ci-dessous n'auront aucune incidence sur la décision d'inscription dans l'établissement.

Nous vous demandons de remplir cet encart avec le plus grand sérieux, ceci nous permettra de faire des propositions adaptées à la situation religieuse de chaque élève :

Baptême : oui non Année : Paroisse :

Profession de foi : oui non Année : Paroisse :

Confirmation : oui non Année : Paroisse :

PIECES A FOURNIR LORS DE L'ENTRETIEN

Il est obligatoire de vous munir, lors de l'entretien, du présent dossier dûment complété, accompagné des photocopies des pièces complémentaires dont la liste figure ci-dessous. Sans ces documents, l'entretien sera annulé.

- Photocopie** des bulletins scolaires de l'année en cours (ceux non encore parvenus seront à nous fournir dès réception),
- Le cas échéant, une **photocopie** du relevé de notes de demi-trimestre ou demi-semestre,
- 1 photo d'identité,
- Photocopie** recto-verso de la carte d'identité de l'élève (ou livret de famille),
- Photocopie** de l'attestation de recensement pour les jeunes âgés de plus de 16 ans lors de l'inscription,
- Pour les inscriptions en 3^{ème} : **photocopie** du diplôme PSC1 (secourisme),
- Pour les inscriptions en section Professionnelle AMA-CVP : dessins, réalisations artistiques diverses personnelles (obligatoire)
- Photocopie de la JAPD (journée d'Appel) ou de l'attestation de recensement,
- Photocopie** du dernier avis d'imposition sur le revenu (avis d'imposition 2019 sur les revenus de 2018),
- Le cas échéant, **photocopie** du jugement en cas de divorce,
- Pour les élèves Boursiers Nationaux, la **photocopie** de la notification de Bourse Nationale,
- Pour les élèves suivis M.D.P.H., la **photocopie** du dernier compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation.

Remarques éventuelles

Signature du ou des Responsables Légaux :

A, le

Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Lycée Saint Jean Baptiste de La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous t emoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette d emarche.

INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur le dossier de pr e-inscription que vous aurez au pr ealable compl et e et sign e, accompagn e des documents demand es.
-     l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera r eponse et, en cas de pr e-accord, vous remettra une fiche de pr eadmission.
- Vous disposerez d'un d elai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagn e du ch eque d'acompte (pass e ce d elai, la place pourra  tre consid er e comme vacante).

Toute admission sera consid er e comme d efinitive apr es envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe sup erieure (indiqu e sur le bulletin du troisi eme trimestre 2019/2020).

RENTREE SCOLAIRE

Vous recevrez en **juillet** Les informations n ecessaires au bon d eroulement de la scolarit e de votre enfant (documents comptables, brochure de rentr e   garder, date et heure de rentr e, dates importantes, etc.).

HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis   l' l ve le jour de la rentr e.
Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 00   17 h 30, sauf le lundi : d ebut des cours   9h.
Cours le mercredi. Pas de cours le samedi.

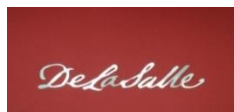
INTERNAT

L' tablissement poss ede un internat mixte, ouvert du lundi matin au vendredi matin.
Les  l ves retournent dans leur famille obligatoirement en fin de semaine. Ils doivent  tre de retour le lundi matin pour leur premi ere heure de cours.

RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont publi es sur le site «  cole directe », d'o  l'importance de fournir une adresse Email lors de l'inscription. Les parents peuvent consulter le cahier de texte et les notes sur cette plate-forme.

Le code d'acc es et le mot de passe vous seront fournis en septembre.



TARIFS ANNUELS

Les écoles catholiques se veulent ouvertes à tous. Dans cet esprit, nous souhaitons que les plus favorisés aident les autres. Une échelle de participation a été établie, basée sur le montant de l'imposition. Il vous appartient donc de vous situer dans la catégorie ci-dessous.

Un relevé « d'Avis d'Impôts sur le revenu » complet sera demandé à toutes les catégories (à joindre impérativement avant le mois de septembre, le cas échéant le tarif de la catégorie D sera appliqué).

Catégories	Impôt 2019 sur le revenu net 2018	Tarif annuel scolarité
A	Inférieur à 1 000 € ou non imposable	590 €
B	Entre 1 000 et 3 000 €	727 €
C	Entre 3 000 et 7 000 €	960 €
D	Supérieur à 7 000 €	1215 €

Demi-pension, tarif annuel : 1270,00 €

Internat, tarif annuel : 4 270 €

Autres frais à prévoir :

- Matériels techniques Professionnels, suivant la section (outillages, tenue) : de 100 € à 450 € environ
- Frais divers (Assurances, fournitures diverses, cotisations, tenue de sport, autres) : 160 € (estimation)

A noter :

- Les élèves sont couverts par la Sécurité Sociale pour le risque "Accident du travail" sauf les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique.
- Les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (8 prélèvements le 5 de chaque mois d'octobre à mai).

BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le lycée accueille les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées.

Il existe un fonds social pour la restauration ainsi qu'un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, sur le site « école directe ».

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 FORMALITES

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche d'inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes ayant plus de 16 ans lors de l'inscription.
- Uniquement pour les inscriptions en 3^{ème} prépa métiers : la photocopie du diplôme PSC1 (formation secourisme)
- Uniquement pour les inscriptions en section AMA-CVP : Dessins, réalisations artistiques diverses (obligatoire)
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- La photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)
- Une photocopie du dernier avis d'impôts sur le revenu (avis d'imposition 2019 sur revenus 2018)
- Photocopie de la JAPD et/ou de l'attestation de recensement
- Le cas échéant : la photocopie du :
 - Jugement de divorce
 - De la notification de Bourse Nationale
 - Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers **complets avec photocopies** seront remis au bureau d'accueil du lycée **le jour du rendez-vous** avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet **sans bulletin de notes** se verra annulé ou reporté.

Journée "PORTES OUVERTES"

Samedi 25 janvier 2020 (13h – 17 h)

et

Samedi 21 mars 2020 (9h -13 h)

**À NOTER SUR
VOS
AGENDAS !**